

## Le conseil départemental accumule les erreurs...

### ...et s'embourbe dans une politique sociale désastreuse :

Après les suppressions de postes à l'aide sociale à l'enfance, la baisse des moyens pour les mineurs étrangers et pour les gens du voyage, le conseil départemental a décidé la mise en œuvre d'appels à projet dans le milieu de la protection de l'enfance.

**Quelles conséquences ?** Cette réorganisation insensée et maltraitante a pour conséquence directe des licenciements, l'augmentation des charges de travail, une insécurité grandissante des enfants avec des passages à l'acte démultipliés... La baisse des moyens alloués va entraîner une dégradation inéluctable de la qualité de l'accompagnement. Que deviendront ces jeunes déjà fragilisés ?



Le vice-président du CESE (le Conseil économique, social et environnemental), Antoine Dulin, admet que « *nous sommes face à un scandale économique, financier et éducatif* ». « *Les anciens enfants placés représentent 30% des sans-abri nés en France.* » Le dernier rapport du CESE fait référence à de jeunes "*souvent 'incasables', qui vont d'institution en institution sans jamais être stabilisés*".

**Parce qu'il s'agit de dénoncer les conséquences humaines désastreuses**  
**Parce qu'il s'agit d'empêcher la propagation de cette politique à d'autres départements**

**Appel à la mobilisation des secteurs privé/public  
sanitaire, social et médico-social !**

**RV le Jeudi 28 juin à 12h aux assises de la  
protection de l'enfance à Nantes**